

En 2018, l'action de la DRAC s'est concentrée sur les axes stratégiques suivants :

► **La coopération avec les collectivités territoriales pour le développement culturel des territoires**

Cette coopération s'est traduite par :

- l'organisation de bilatérales avec les villes de Bourges, Châteauroux, La Châtre ;
- la participation aux ateliers des territoires pour les villes issues de la mission Dauge : Gien et Romorantin-Lanthenay ;
- la participation aux comités de projets des villes retenues dans le cadre du programme « Action Cœur de ville » ;
- le dialogue avec le Conseil régional pour une action concertée de soutien aux équipes et aux projets.

A titre d'exemple, dans le domaine des industries culturelles, la coopération entre la DRAC et la Région s'incarne tout particulièrement dans l'EPCC Ciclic, **agence régionale du Livre, de l'Image et de la Culture numérique**.

Dans le cadre de la convention de coopération Cinéma entre l'État (DRAC), la Région, le CNC et Ciclic pour 2017-2019, le lancement de la procédure de recrutement d'un premier Médiateur des publics auprès d'une partie des cinémas de la région Centre-Val de Loire est devenu une réalité en 2018. Le portage de cette mission encadrée par la Région et la DRAC a été confié à l'association des Cinémas du Centre (ACC).

Par ailleurs, un projet ambitieux de cluster d'entreprises audiovisuelles en région Centre-Val de Loire, porté par Ciclic, a fait l'objet en 2018 d'une étude de préfiguration financée à parité par l'État et la Région dans le cadre du CPER numérique (2 x 10 000€). La DRAC (conseiller cinéma) a participé à la démarche de réflexion dans le cadre d'un comité de pilotage réuni à Vendôme.

► **L'accompagnement des structures et équipes artistiques** : recrutement de directeurs, renouvellement de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, structuration des filières, labellisations...

L'objectif poursuivi est, d'une part, de conforter le réseau labellisé (centres dramatiques, centres chorégraphiques, scènes nationales) afin de lui permettre de préserver une marge artistique, d'autre part, de l'inciter à mieux soutenir les œuvres des compagnies indépendantes de la région (Cirque, Théâtre, Danse) en leur assurant une diffusion. Ces structures du réseau labellisé sont aussi invitées à développer leurs actions itinérantes en intégrant des actions d'éducation artistique et culturelle et des résidences.

. Structuration de filières :

A titre d'exemple, en 2018 a été lancé le SODAVI (Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels) Centre-Val de Loire qui permet le renouvellement du paysage artistique (arts plastiques) régional en partenariat avec le Conseil régional. L'objectif est de parvenir à la signature d'un contrat de filière réunissant l'ensemble des acteurs d'ici fin 2020.

Dans le domaine des musiques actuelles, une convention de préfiguration d'un contrat de filière a également été signée en juillet 2018 avec la Région, le CNV (Centre national des variétés) et l'État DRAC avec la contribution de deux associations professionnelles.

. Labellisations

Le chantier de labellisation des trois nouveaux **centres d'art** a débuté en 2018 :

- Le centre des Tanneries va être doté d'un projet d'établissement accompagné d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO).
- Le travail de réécriture du Projet d'établissement du CCCOD (Centre de création contemporaine Olivier Debré) est en cours dans le but d'obtenir cette labellisation.
- Les travaux de réhabilitation de la friche de l'Antre-peaux à Bourges se sont achevés. La fusion des deux associations installées sur la friche doit aboutir à la définition d'un nouveau projet d'établissement en fédérant les différentes disciplines artistiques.

► Les investissements pluriannuels pour la préservation et la mise en valeur des richesses patrimoniales de la région.

Une attention toute particulière est portée à l'articulation de l'urbanisme et du patrimoine compte tenu de la multiplicité et la complexité des enjeux urbains de cette région (qualité architecturale et paysagère). La DRAC s'appuie notamment sur le plan de gestion Val de Loire patrimoine mondial et les biens inscrits sur la « liste UNESCO » afin de promouvoir une stratégie d'aménagement durable.

L'objectif est de contribuer à développer l'attractivité et le sentiment d'appartenance régionale, de faire du patrimoine dans toutes ses dimensions (matérielle, immatérielle, historique) un axe de développement majeur pour la région, et d'en favoriser l'appropriation par les populations, les collectivités et les aménageurs.

. Les monuments appartenant à l'Etat

C'est ainsi que comme chaque année la DRAC a consenti un engagement financier fort sur les monuments appartenant à l'État dont elle a la charge : cinq cathédrales dont deux sont inscrites sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'UNESCO, une abbatale (Saint-Julien de Tours), un site archéologique majeur (Drevant). 60 % du budget destiné aux opérations de restauration du patrimoine ont été consacrés à la conservation et à la mise en valeur des cathédrales en 2018. Cet investissement et la communication qui en est faite par la DRAC favorisent et renforcent la crédibilité de sa politique en faveur des monuments historiques dans son dialogue avec les collectivités.

En 2018, 2 M€ (montant ré-évalué grâce à la délégation supplémentaire accordée après la conférence stratégie/gestion) ont été consacrés aux travaux de mise en conformité électrique de la **cathédrale d'Orléans**. 3,3 M€ (montant ré-évalué) ont été affectés aux travaux d'aménagement du Trésor de la **cathédrale de Chartres**. Des moyens ont été engagés pour l'aménagement du Trésor de la **cathédrale d'Orléans** (800 000 €) et la deuxième tranche de restauration des couvertures et vitraux des bas-côtés de la **cathédrale de Bourges** (1,1 M€).

Des études sont en cours en vue de la restauration de la tour Jehan de Beauce de la **cathédrale de Chartres**, estimée à 8 M€ et la restauration intérieure de la **cathédrale de Blois** avec aménagement du chœur liturgique en lien avec le clergé (> 2M€).

. La mission Bern

Sans prétendre se substituer à l'action de l'État, la mission, confiée par le Président de la République le 16 septembre 2017 à Stéphane Bern, s'est révélée une réelle opportunité pour sensibiliser les Français à l'urgence de la restauration du patrimoine en péril. En région Centre-Val de Loire, l'église Notre-Dame de La Celle-Guénand va bénéficier de ce premier loto du patrimoine. Considérée comme l'un des plus beaux monuments de Touraine, célèbre pour sa façade et son portail romans, l'église médiévale de la Celle-Guénand est aujourd'hui dans un état sanitaire préoccupant.

Les désordres sur la façade occidentale ont rendu nécessaires l'étalement et la fermeture du portail. Les travaux concerneront la restauration des toitures du chœur et de la sacristie (tranche 1), de la façade occidentale, du parvis et du transept nord/absidiole (tranche 2). Le montant attribué au titre des jeux « Mission Patrimoine » est de 522 600 € ; la DRAC s'engage à hauteur de 40% de la première tranche.



► **L'attention portée à l'éducation artistique et culturelles dans le temps et hors temps scolaire et à des actions permettant un meilleur accès de tous à la culture**, en développant les partenariats avec l'Éducation nationale, les collectivités et les structures culturelles via des expérimentations sur des territoires de projets. L'objectif est de réduire les inégalités entre populations et renforcer le maillage territorial.

. « Acte » (Action, Culture en Territoire Éducatif)

Deux **expérimentations** ont été menées dans les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir. Ce dispositif articule un atelier de pratique artistique ouvert à un groupe d'élèves et des actions complémentaires inscrites dans un ou plusieurs projets de classes pouvant intégrer une dimension inter-degrés et/ou inter-établissements.

. Extensions d'horaires d'ouverture des bibliothèques

De premières extensions ont été mises en place en bibliothèques notamment à Courtenay et Saint-Jean-de-la-Ruelle avec le soutien de la DGD (dotation générale de décentralisation). Si les extensions d'horaires ont été modestes en 2018, c'est que les collectivités prennent le temps d'une réflexion approfondie et d'un dialogue social bien conduit.

. Contrats Territoire Lecture (CTL)

Deux CTL, d'une durée de trois ans, sont actuellement en cours : l'un avec le Conseil départemental du Loir-et-Cher pour sa troisième année, l'autre avec le Conseil départemental du Loiret, CTL « itinérance » signé en juin 2018. Ce dernier type de contrat concerne les médiathèques départementales chargées de promouvoir la diffusion du livre et de la lecture, la création littéraire et la médiation numérique et audiovisuelle afin de faire vivre des projets itinérants dans les territoires ruraux.

. La culture près de chez vous

L'implication des équipes et structures de la région dans le plan d'action « **Culture près de chez vous** » a été immédiate et nourrie. Le plan d'action connaît différentes déclinaisons :

→ **la Micro-folie** (Musée numérique constitué de collections nationales) pour laquelle la Ville de Dreux s'est très vite portée candidate : lancement en décembre 2018.

Mais c'est la ville de Courtenay qui a été la première signataire dans la région Centre-Val de Loire avec le parc de La Villette pour l'implantation d'une microfolie dans son nouveau pôle associatif et culturel.

→ L' **Atelier de fabrique artistique** (AFA). La région est dotée des deux ateliers soutenus par la DRAC : La Pratique à Vatan (Indre) dirigée par Cécile Loyer, chorégraphe et un AFA composé de deux structures : L'Échalier et le Cheptel Aleikoum à Saint-Agil (Couëtron-au-Perche) en Loir-et-Cher. Un troisième AFA a commencé de se structurer avec le soutien de la DRAC en 2018, réunissant trois lieux du Cher : le Carroi (Menetou-Salon), la Carrosserie Mesnier (Saint-Amand-Montrond) et le Luisant (Germigny-l'Exempt).

→ **L'itinérance des équipes artistiques.**

L'opéra Bus de l'ensemble conventionné *La Réveuse* (Florence Bolton et Benjamin Perrot) répond pleinement à l'exigence ministérielle d'itinérance et de proximité sociale de la culture. Le bus, décoré comme une salle à l'italienne, avec une jauge de 30 places adultes ou 45 enfants (de 7 à 10 ans), présente, dans les villages, quartiers, écoles ou hôpitaux, des extraits d'opéras issus du répertoire baroque.



→ **Le catalogue des désirs** (itinérance des collections nationales déposées pour une durée déterminée dans les musées régionaux)

En région Centre-Val de Loire, le musée de la marine de Loire Châteauneuf-sur-Loire, l'écomusée du Véron à Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire) ont été retenus pour bénéficier de l'opération.



ECOMUSEE DU VERON
musée Loire valley

Dans le cadre de l'opération « Catalogue des désirs », *Capricorne*, sculpture monumentale de Max Ernst, quittera la terrasse du Centre Pompidou pour rejoindre la Touraine. Initialement créée en 1947 alors que Max Ernst vit en Arizona, la sculpture a été retravaillée à Huismes dans la résidence de l'artiste. L'exposition « Constellation Capricorne » présentera l'œuvre de Max Ernst au côté de nombreux autres personnages hybrides inspirés d'animaux.



Châteauneuf-sur-Loire. Vue d'ensemble

2 prêts exceptionnels de la Bibliothèque Nationale de France ont permis de réaménager un espace du musée traitant du commerce triangulaire et de la Loire.

Répartition des crédits de paiement 2018 par programme

